

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

**C A N A D A**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**MRC DE BROMÉ-MISSISQUOI**

Une séance ordinaire s'est tenue à l'Hôtel de Ville, le mardi 1<sup>er</sup> octobre 2013 à compter de 19 h 00. Les membres du conseil formant quorum sous la présidence du maire Monsieur Jacques Ducharme selon les dispositions du Code municipal.

Sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Charles Crawford Louis Roy  
Jean Lévesque

Madame Anne Pouleur, directrice générale et secrétaire-trésorière est présente.

### **RÉS 410-10-13 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte l'ordre du jour en ajoutant au point varia le sujet suivant : Location des bâtiments Centre de recherches du Canada – 57, chemin St-Armand :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2013
3. Adoption de la liste des comptes à payer
4. Suivis et informations du maire
5. Correspondance
6. Politique culturelle
7. Adoption du règlement 140-09-2013 amendant le règlement d'emprunt no 135-01-2011
8. Deuxième versement à la Sûreté du Québec
9. Plan des mesures d'urgence
10. Direction de la Santé publique
11. Confirmation de placement en stage
12. Émission du permis de rénovation no. 13-021 – 4, route 237 Nord, aire PIIA
13. Émission du permis de rénovation no. 13-022 – 2, chemin Garagona, aire PIIA
14. Dérogation mineure – B.R. Caron (permis no 13-037)
15. Appel d'offres par invitation drainage du terrain Centre Paul
16. Dépôt du rapport de l'inspecteur en bâtiment
17. Dépôt du rapport de l'inspecteur municipal
18. Congrès FQM
19. Émission d'un chèque en faveur de François Reid
20. Émission d'un chèque en faveur de Comco Entrepreneurs en bâtiment
21. Émission d'un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre & Tremblay Inc.
22. Varia
23. Questions des contribuables
24. Levée de la séance

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

ADOPTÉ

### **RÉS 411-10-13 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2013**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil adopte le procès-verbal du 9 septembre 2013 tel que rédigé par la directrice générale.

ADOPTÉ

### **RÉS 412-10-13 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Ce conseil paye la liste des factures à payer telles que présentées ci-bas accompagnées des dépenses incompressibles qui ont été payées conformément au règlement 122-03-08 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires :

2894	Lanctôt Suzanne	Remboursement de taxes	444.96 \$
2895	Miglioli Nathalie, Soldevila	Remboursement de taxes	1 094.28 \$
2896	Payette Jacqueline	Remboursement de taxes	277.87 \$
2897	Succession Patsy Sullivan	Remboursement de taxes	17.74 \$
2898	Bell Canada	Services téléphoniques mensuels	1 227.29 \$
2899	Poste Canada	Médiaposte Messenger octobre 2013	108.77 \$
2900	Deshaies, Martin	Remboursement achat chaussures de travail	86.00 \$
2901	Aquatec Inc.	Opération usine eau potable, travaux divers août 2013	2 312.84 \$
2902	Arèò-Feu Ltée	Boîtes de ruban jaune et rouge pour autopompe	110.34 \$
2903	Équipements Baraby Inc.	Transport aller-retour tondeuse Ferris	120.72 \$
2904	Cabinets Joe Portatifs Enr.	Location toilettes sèches	574.87 \$
2905	Câble Axion Digitel Inc.	Services internet mensuels	275.72 \$
2906	DBR Informatique	Photocopies mensuelles	27.98 \$
2907	CSE Incendie et Sécurité Inc.	Bottes pompier, borne sèche Centre Goodhue	958.90 \$
2908	Nopac Environnement	Enlèvement des ordures	423.17 \$
2909	Desjardins Sécurité financière	Cotisations septembre	748.68 \$
2910	Les Entreprises Électriques Bedford (1922) Inc.	Installation 4 prises extérieures 500 amps Hôtel de ville	718.31 \$
2911	Entreprise Électrique MJL Inc.	Appels de service trouble automatisé usine eau potable	1 213.26 \$
2912	Excavation St-Pierre & Tremblay Inc.	Contrat d'exploitation eaux usées août 2013	1 897.09 \$
2913	Gestim Inc.	Honoraires professionnels	2 446.67 \$

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013**

		services d'urbanisme	
2914	Impressions DF	Affiches usine eau potable, impression Messenger septembre	357.98 \$
2915	Jacques Choinière	Pierre de rivière aménagement rampe accès BAT	17.24 \$
2916	J.O. Lévesque	Paillis aménagement rampe accès BAT	175.00 \$
2917	Raymonde Jouvin	Ouverture portes, surveillance gymnase septembre 2013	192.00 \$
2918	Lab. D'Analyses S.M. Inc.	Analyses d'eau	60.94 \$
2919	Les Équipements Lagüe Ltée	Pièces tracteur	617.67 \$
2920	Lamothe Énergie Inc.	Diesel service incendie, diesel et essence voirie	1 042.45 \$
2921	L'Arsenal Équipements Incendie	Remplacement casque Francis Théberge	208.69 \$
2922	Les Jardins Gaétan Chassé Inc.	Bulbes tulipes "Ma ville en rose"	367.92 \$
2923	Martin & Lévesque Inc.	Vêtements pompier	244.14 \$
2924	Linda Tétreault	Contrat entretien Hdv septembre 2013	683.65 \$
2925	Lou-Tec Industriel	Location monte-charge usine eau potable	60.16 \$
2926	Monty Coulombe S.E.N.C.	Honoraires professionnels dossier général	198.34 \$
2927	MRC de Brome-Missisquoi	Formation contrôle érosion des fossés de chemins	235.00 \$
2928	Paradis Lemieux Francis	Hon. Prof. Règlement d'emprunt, divers dossiers 3 avril au 11 sept 2013	6 766.89 \$
2929	Anne Pouleur	Petite caisse	44.78 \$
2930	Les Pétroles Dupont	Huile à chauffage	2 273.26 \$
2931	PG Solutions Inc.	Contrat entretien et soutien logiciel Perfas, formation à distance B. Riendeau	647.13 \$
2932	Francis Picard	Main d'œuvre techn réparation portable voirie	416.49 \$
2933	Prevention Source Prévention	Costume junior forfait de base	104.99 \$
2934	Signalisation de l'Estrie		ANNULÉ
2935	Soudure Brault Inc.	Aluminium rampe accès BAT	166.75 \$
2936	Surprenant et Fils	Vêtements pompier	74.85 \$
2937	Tougas, Pierre	Fabrication piquets décoratifs place de l'Hôtel de ville	125.00 \$
2938	Ville de Dunham	Contrat enlèvement ordures	6 454.03 \$
2939	Y. Gosselin & Fils Ltée	Déshumidificateur usine eau potable, divers produits ménagers, nettoyeurs, quincaillerie, accessoires voirie et usine eau potable	561.54 \$

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

### SUIVIS ET INFORMATIONS DU MAIRE

- Rechargement des chemins municipaux
- Pacte rural 2009 – Municipalité de Frelighsburg Modification du projet internet haute vitesse

### CORRESPONDANCE

#### RÉS 413-10-13 JOURNÉE HALLOWEEN POUR LA COMMUNAUTÉ FRELIGHSBOURGEOISE

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité participe à la Journée Halloween en permettant aux organisateurs d'installer l'activité sur le terrain de l'Hôtel de ville, à l'intérieur du Grammar School et sur le pont Adélar Godbout ;

QUE : La Municipalité participe financièrement au montant de 300 \$.

#### Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer les dépenses ci-haut décrites.

ADOPTÉ

#### RÉS 414-10-13 POLITIQUE CULTURELLE

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Le Conseil municipal mandate Madame Marie-Carole Pinard pour l'établissement d'une politique culturelle;

QUE : La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

#### RÉS 405-09-13 ADOPTION DU RÈGLEMENT 140-09-2013 AMENDANT LE RÈGLEMENT D'EMPRUNT 135-01-2011

ATTENDU que la Municipalité a adopté, le 6 juin 2011, le « Règlement 135-01-2011 décrétant une dépense de 6 060 000 \$ pour effectuer ou faire effectuer tous les travaux nécessaires aux fins de l'installation de conduites d'égout sanitaire sur les rues Principale et de l'Église, sur les chemins Verger-Modèle, Dunham, Saint-Armand, Garagona et sur la route 237 Nord, l'interception et le traitement des eaux usées provenant de ces conduites, l'installation de conduites d'aqueduc sur les chemins Verger-Modèle, Garagona et sur la rue Principale et leur raccordement au réseau existant et le traitement de l'eau potable et pour la confection des plans et devis définitifs pour l'exécution de ces travaux,

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

la surveillance de ceux-ci et les acquisitions de terrains »  
[le «règlement d'emprunt»];

ATTENDU que ce règlement prévoit, aux articles 4.4 et 4.5 et à l'annexe «C» qu'une partie des dépenses engagées sera remboursée par une taxe spéciale imposée à l'égard des immeubles situés dans les secteurs desservis et prévoyant un taux d'imposition qui tient compte de l'usage auquel l'immeuble est affecté;

ATTENDU qu'il y a lieu de modifier l'annexe C afin que l'établissement du taux soit déterminé par catégories d'usages, et ce, afin de tenir compte des modifications susceptibles de survenir à l'égard des immeubles dans ces secteurs pendant la période de l'emprunt;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné à la séance du 9 septembre 2013 par le conseiller Louis Roy ;

EN CONSÉQUENCE : Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : LE CONSEIL MUNICIPAL DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

Article 1.

L'article 4.4 du Règlement 135-01-2011 est remplacé par le suivant :

4.4 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 20,5 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe «C-1» jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau de répartition ci-après à chaque immeuble imposable par la valeur attribuée à chaque unité. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de cette part de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Catégorie d'immeuble	Nombre d'unité
Résidentiel unifamilial	1
Immeuble à logement	Première unité 1 Unité additionnelle 0.5
Résidentiel unifamilial avec usage commercial complémentaire (ex. atelier, kiosque, gîte)	1.5
Restauration rapide (Cantine et casse-croûte)	2
Bar sans service de restauration	1
Restaurant avec service aux tables et Pub	4

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

Catégorie d'immeuble	Nombre d'unité
Station de service (essence)	2
Autre usage commercial	1
Lorsqu'un immeuble imposable est occupé par plus d'un usage commercial, on additionne le nombre d'unité correspondant pour chacun de ces usages.	

Article 2.

L'article 4.5 du Règlement 135-01-2011 est remplacé par le suivant :

4.5 Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, jusqu'à concurrence de 52.8 % de ces dépenses, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé annuellement, durant le terme de l'emprunt, de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe «C-2» jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une compensation à l'égard de chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi annuellement en multipliant le nombre d'unités attribuées suivant le tableau de répartition de l'article 4.4. Cette valeur est déterminée en divisant les dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de cette part de l'emprunt par le nombre d'unités de l'ensemble des immeubles imposables situés à l'intérieur du bassin.

Article 3.

L'annexe «C» du Règlement 135-01-2011 est remplacé par les annexes «C-1 et C-2» jointes au présent règlement.

Article 4.

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ

### **RÉS 415-10-13 DEUXIÈME VERSEMENT À LA SÛRETÉ DU QUÉBEC**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg émet un chèque en date du 31 octobre 2013, en faveur du Ministère de la Sécurité publique au montant de 100 336 \$, représentant le deuxième versement pour les services rendus par la Sûreté du Québec.

#### Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

### **RÉS 416-10-13 PLAN DES MESURES D'URGENCE**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg engage monsieur François Charbonneau pour la mise en place du plan des mesures d'urgence.

ADOPTÉ

### **RÉS 417-10-13 DIRECTION DE LA SANTÉ PUBLIQUE**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg mandate la DSP pour la rédaction d'un rapport d'évaluation de l'impact sur la santé de la communauté à partir du plan directeur d'aménagement;

QUE : La directrice générale et/ou le maire sont autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

### **RÉS 418-10-13 CONFIRMATION DE PLACEMENT EN STAGE**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg signe la confirmation de placement en stage avec l'UQAM en faveur de la stagiaire Miryam St-Pierre qui travaillera dans le cadre de l'élaboration de la politique des aînés et de la politique culturelle;

QU' : Elle travaillera pendant la période de son stage sous la direction de Marie-Carole Pinard;

QUE : La directrice générale est autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité tout document se référant à ce dossier.

ADOPTÉ

### **RÉS 419-10-13 ÉMISSION DU PERMIS DE RÉNOVATION AIRE PIIA NO 13-021 – 4, ROUTE 237 NORD**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : Le conseil municipal autorise l'émission du permis Aire PIIA no 13-021 en faveur de la propriété de Jean Gélinas, située au 4, route 237 nord, pour le remplacement du bardeau d'asphalte par du nouveau identique à celui existant, conformément aux recommandations détaillées au procès-verbal du CCU du 27 septembre 2013.

ADOPTÉ

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

**ÉMISSION DU PERMIS DE RÉNOVATION AIRE PIIA NO 13-022 – 2, CHEMIN GARAGONA**

Suspendue.

**DÉROGATION MINEURE – B.R. CARON (PERMIS NO 13-037)**

Remise.

**RÉS 420-10-13 APPEL D'OFFRES PAR INVITATION DRAINAGE DU TERRAIN AU CENTRE PAUL GOODHUE**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg fait un appel d'offres par invitation auprès des compagnies suivantes pour le drainage du terrain au Centre Paul Goodhue :

- Concassage Pelletier
- Excavations St-Césaire

ADOPTÉ

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

**DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL**

**RÉS 421-10-13 – CONGRÈS FQM**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité paye les frais d'hébergement au Congrès des maires de la FQM au montant, incluant les taxes, de 1 167,46 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

**RÉS 422-10-13 – ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE FRANCOIS REID**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité émet un chèque en faveur de François Reid en regard de la facture 2013-1 au montant de 1 125,00 \$, dans le dossier des infrastructures des eaux usées et potable.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg

Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013

**RÉS 423-10-13 – ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR DE COMCO ENTREPRENEURS EN BÂTIMENT**

Il est proposé par le conseiller Louis Roy  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité émet un chèque en faveur de Comco Entrepreneurs en bâtiment conformément à la recommandation de paiement émise par Genivar en date du 25 septembre 2013, au montant, incluant les taxes, de 57 169,75 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

**RÉS 424-10-13 – ÉMISSION D'UN CHÈQUE EN FAVEUR D'EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC.**

Il est proposé par le conseiller Jean Lévesque  
Appuyé du conseiller Charles Crawford  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité émet un chèque en faveur d'Excavation St-Pierre et Tremblay Inc. conformément à la recommandation de paiement émise par Genivar en date du 25 septembre 2013, au montant, incluant les taxes, de 204 438,76 \$.

Certificat de crédits disponibles

Je, Anne Pouleur, directrice générale, secrétaire-trésorière certifie que la Municipalité dispose des crédits suffisants pour payer la dépense ci-haut décrite.

ADOPTÉ

**VARIA**

**RÉS 425-10-13 LOCATION DES BÂTIMENTS DU CENTRE DE RECHERCHES – 57, CHEMIN ST-ARMAND**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Jean Lévesque  
Et résolu à l'unanimité

QUE : La Municipalité de Frelighsburg déclenche un processus de négociations auprès du Gouvernement du Canada relativement à la location et/ou l'achat d'espaces nécessaires à l'établissement d'une caserne incendie sur le site du Centre de recherches situé au 57, chemin St-Armand, à Frelighsburg.

ADOPTÉ

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Frelighsburg**

**Frelighsburg, le 1<sup>er</sup> octobre 2013**

**RÉS 426-10-13 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par le conseiller Charles Crawford  
Appuyé du conseiller Louis Roy  
Et résolu à l'unanimité

DE : Lever la séance.

ADOPTÉ

\_\_\_\_\_  
Jacques Ducharme  
Maire

\_\_\_\_\_  
Anne Pouleur  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière

!!